



Le Sacrement des Malades

sera donné dans les Paroisses, à l'occasion de la messe du 7 février 2021, Journée mondiale de la santé (dans le respect des contraintes sanitaires).

Ce Sacrement est le sacrement offert pendant la maladie, le handicap et la vieillesse. Recevoir ce sacrement est un acte de foi et d'espérance. C'est demander à Dieu la force dans l'épreuve et le soutien dont on a besoin ; pour cela nous pouvons le recevoir plusieurs fois dans notre vie. Il est offert à tous les baptisés.

Si vous désirez recevoir ce sacrement, merci de nous contacter à l'un de ces numéros que vous trouverez sur la feuille à la sortie de l'Eglise.

- ❖ *Pour la paroisse « St Julien-de- la-Mosson » (Grabels, Combaillaux, Murles)*

06 12 45 36 24 : Roselyne Biboulet

- ❖ *Pour la paroisse «St Luc-en-Garrigues» (St Gély, Montferrier, Les Matelles, LeTriadou)*

06 80 17 22 84 : Sylvie Sanjuan

- ❖ *Pour la paroisse « Bienheureux-Marcel-Callo » (Prades-le-Lez, St Clément de Rivière, St Vincent de Barbeyrargues)*

06 45 71 58 50 : Justine Caizergues

Un temps de partage et de préparation sera proposé par les membres du SEM (Service de l'Évangile auprès des Malades) ainsi qu'une réunion préparatoire par le Prêtre Coordinateur du Service Évangélique des Malades, le Père Jésus.

(Ce sacrement est aussi proposé à ceux qui ne peuvent pas venir à la messe, dans ce cas, nous contacter, nous viendrons à votre domicile)